PROCES VERBAL DES CANDIDATS ADMIS À L'EXAMEN D'ACCÈS AUX PROFESSIONS DE CONDUCTEUR DE TAXI ET VTC (Épreuves pratiques)

Site de formation continue – INDRE ET LOIRE

SESSION *DE JUIN 2025*

A Orléans, le 10 Juin 2025

N° CANDIDATURE	TYPE EXAMEN	DECISION
0000492272TE1	VTC	ADMISSIBLE
0000538355	VTC	ADMISSIBLE
0000540380	VTC	ADMISSIBLE
0000527063	VTC	ADMISSIBLE
0000463721	VTC	ADMISSIBLE
0000506416	VTC	ADMISSIBLE

La Présidente de la Chambre de Métiers
et de l'Artisanat Centre – Val de Loire

Aline MERIAU